

VOLUME!

Volume !

La revue des musiques populaires

8 : 1 | 2011

Peut-on parler de musique noire ?

Réponse à Isabelle Marc Martínez

Julien Barret



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/volume/1249>

ISSN : 1950-568X

Éditeur

Association Mélanie Seteun

Édition imprimée

Date de publication : 30 mai 2011

ISBN : 978-2-913169-29-6

ISSN : 1634-5495

Référence électronique

Julien Barret, « Réponse à Isabelle Marc Martínez », *Volume !* [En ligne], 8 : 1 | 2011, mis en ligne le 15 mai 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/volume/1249>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

L'auteur & les Éd. Mélanie Seteun

Réponse à Isabelle Marc Martínez

Julien Barret

RÉFÉRENCE

2011, *Volume ! La revue des musiques populaires*, n° 8-1, dossier « Peut-on parler de musique noire ? », Bordeaux, Éditions Mélanie Seteun.

- 1 Isabelle Marc Martínez répond à ma lecture de son livre en soulevant sept points, d'une façon qui me semble souvent approximative. Quelques précisions :
 - 1- Je n'ai pas écrit que l'échantillonnage, la répétition rythmique, le duel ludique et la technicité étaient « les seules caractéristiques évoquées » dans sa définition de l'esthétique rap, mais que « toutes ces notions étaient évoquées ». C'est un résumé : ma note de lecture ne consiste pas à reproduire le sommaire de l'ouvrage.
 - 2- Je confirme ici que l'auteur reprend à son « compte une erreur formulée dans un livre d'entretiens réalisé par Desse et SBG », car si elle cite un extrait présentant « les critiques concernant l'usage du français dans les premiers temps du rap en France », l'extrait cité fait un contresens majeur sur la prosodie du français et de l'anglais. Or l'auteur ne relève pas ce contresens, ce qui contribue à le répandre auprès de lecteurs non avertis. Il s'agit de ne pas laisser dire que la langue française se caractérise par « un accent tonique très fantaisiste, donc pas de retour régulier de l'accent », alors précisément que l'accent tonique est fixé en français sur la dernière ou l'avant-dernière syllabe.
 - 3- Le quatrième chapitre du livre s'étire en paragraphes qui posent, sans le résoudre, le problème de « l'écrit » et de « l'oral », soit la difficulté d'analyser à l'écrit des textes rappés à l'oral. Et en effet, outre qu'elle ne fait aucune mention du « *flow* », l'auteur néglige la dimension prosodique inhérente à la « poétique » des textes et rend compte d'une façon très approximative du rythme des morceaux. Pourquoi affirmer, en outre, que « le rythme du rap n'est soumis à aucune règle » ?
 - 4- Comment la poétique pourrait-elle se passer de l'étude des rimes et des figures de style ? À l'inverse de la poésie moderne ou contemporaine qui s'est détachée du mètre et des rimes, le rap réactive le rythme et les échos sonores. Quel rapport entre l'analyse du rap et celle des arts contemporains, quand le premier, en opérant un retour aux structures prosodiques et phoniques traditionnelles, s'inscrit en rupture avec ces derniers ?
 - 5- L'analyse thématique du rap ayant déjà été faite maintes et maintes fois, il me semblait plus utile de mettre en valeur ce que l'ouvrage apportait d'inédit au sujet.
 - 6- « Plus la chanson est enragée, plus irrégulier est son rythme », écrit donc Isabelle Marc Martínez, comme si l'on pouvait établir un lien entre le degré d'énerverment du MC et la régularité de son débit. Même en prenant l'exemple des quatre groupes de rap choisis par l'auteur, l'affirmation peut être contredite : le calme MC Solaar et l'énervé Rocking Squat ont des *flows* plutôt « réguliers ». Et si l'on considère le rap en général, cette hypothèse est un non-sens, comme l'indiquent les *flows* syncopés et enjoués de Saïan supa crew.



- 7 7- Si l'adjectif post-moderne qualifie une esthétique aujourd'hui dominante, caractérisée, en art, par la citation ironique, alors le rap n'est pas post-moderne, lui qui transmet une parole immédiate, efficace, rarement empreinte de distanciation. « Le poète contemporain peut éprouver le sentiment d'avoir atteint quelque chose comme les limites du langage, voire la fin de toute croyance dans les pouvoirs de la poésie. Il garde en mémoire le mot d'Adorno affirmant l'impossibilité de la poésie après Auschwitz. Il est tenté de répéter, avec Denis Roche, "la poésie est inadmissible" ¹ », écrit Jean-Michel Maulpoix. À l'inverse, les rappeurs réenchangent la poésie, la réinvestissent de sa force première, originelle, dans l'ivresse que procure l'harmonie imitative. La poésie post-moderne « procède moins par affirmations nouvelles que par refus : soupçon à l'endroit des images, refus du poétisme, refus du sentimentalisme, refus du discours édifiant et du pathos... ² », soit précisément, l'inverse de l'esthétique rap qui exalte les images (en premier lieu la comparaison), le lyrisme, les discours édifiants et le pathos... D'ailleurs, ne peut-on dire, comme Paul Zumthor (1978 :56) à propos des Grands Rhétoriciens, que le discours de Booba est un « discours de la gloire » ?
-

BIBLIOGRAPHIE

Zumthor Paul (1978), *Le Masque et la lumière. La poétique des grands rhétoriciens*, Paris, Seuil.

NOTES

1. « La poésie française depuis 1950 », (<http://www.maulpoix.net/Diversite.html>).
 2. *Ibid.*
-

INDEX

Index géographique : France
genremusical rap / hip-hop

AUTEURS

JULIEN BARRET
